

SYMPORIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

8 h – 8 h 45 **INSCRIPTION ET PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL** | Foyer Drawing

8 h 45 – 9 h **MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION** | Salle Drawing

Coprésidents : **David Elder**, Stikeman Elliott LLP (*Ottawa, Ont.*)
Howard Simkowitz, Institut ontarien de recherche sur le cancer (*Toronto, Ont.*)

9 h – 10 h 30 **ÉVOLUTIONS INTERNATIONALES** | Salle Drawing

Cette séance ouvre le symposium en faisant le point sur les nouveautés à l'échelle internationale en matière de droit de la vie privée et de l'accès à l'information, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La séance sera principalement axée sur les questions pratiques liées à la conformité et sur les évolutions législatives dans la mesure où elles auraient une incidence sur les organisations canadiennes qui exercent des activités en Europe et aux États-Unis.

Modérateur : **Timothy Banks**, nNovation LLP (*Toronto, Ont.*)

Conférenciers : **Julia Jacobson**, Arent Fox LLP (*Boston, Man.*)
Eduardo Ustaran, Hogan Lovells (*London, R.-U.*)

10 h 30 – 10 h 45 **PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS** | Foyer Drawing

10 h 45 – 12 h 15 **ÉVOLUTIONS CANADIENNES** | Salle Drawing

Ce bilan annuel canadien se veut un résumé trépidant des principales évolutions fédérales et provinciales/territoriales du droit de la vie privée et de l'accès à l'information au cours des 12 derniers mois. Les membres du groupe de discussion vous feront part de leurs perspectives sur les évolutions fondamentales de la législation et sur les récentes décisions rendues par des tribunaux judiciaires et des organismes de réglementation, ainsi que des lignes directrices en la matière.

Modératrice : **Suzanne Morin**, Sun Life du Canada (*Montréal, Qc*)

Conférenciers : **Alex Cameron**, Fasken (*Toronto, Ont.*)
Colonel Michel Drapeau, Cabinet juridique Drapeau (*Ottawa, Ont.*)

12 h 25 – 13 h 50 **DÉJEUNER AVEC LE CONFÉRENCIER PRINCIPAL** | Salle Laurier

La vie privée, une liberté civile : leçons tirées de l'affaire CCLA v. Waterfront Toronto et al.

Michael Bryant discutera de l'action en justice intentée par l'Association canadienne des libertés civiles (CCLA) contre Waterfront Toronto et les trois ordres de gouvernement prenant part au projet de « ville intelligente » à Quayside. L'Association soutient que le projet, s'il se concrétise selon les plans actuels, violera le droit à la vie privée des citoyens, garanti par la Charte des droits et libertés. Me Bryant traitera de l'évolution du concept de vie privée en tant que droit civil, des menaces grandissantes pour ce droit que posent notre monde et toutes ses données, et des autres initiatives que mène l'Association à ce sujet.

Conférencier : **Michael Bryant**, Association Canadienne des Libertés Civiles (*Toronto, Ont.*)

SYMPORIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

14 h – 15 h

SÉANCES SIMULTANÉES

SÉANCE 1.1 : SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT ET ACCÈS À L'INFORMATION Salle Drawing	SÉANCE 1.2 : VILLES INTELLIGENTES Salle MacDonald
<p><i>La Cour suprême du Canada a réaffirmé l'importance de préserver le secret professionnel de l'avocat dans le contexte réglementaire du droit à la vie privée et de l'accès à l'information. Malheureusement, les commissaires à l'information et à la protection de la vie privée rapportent partout au pays que des organismes du secteur public comme privé refusent de produire certains documents en invoquant une définition du secret professionnel plus extensive que de raison. Christine Mainville parlera de son expérience du problème en tant qu'une des avocates du vice-amiral Mark Norman. Alexis Kerr quant à elle présentera le nouvel outil créé par l'ABC pour aider les juristes à revendiquer correctement le secret professionnel.</i></p>	<p><i>Les « villes intelligentes » sont conçues de manière à être axées sur les données saisies au passage des personnes qui y résident, qui y travaillent, et qui y circulent ou qui y séjournent. Cette séance abordera la question de savoir si, dans l'optique de la réalisation du plein potentiel des villes intelligentes, il est possible d'assurer le respect des lois sur la protection des renseignements personnels, lesquelles sont fondées sur le droit de regard des individus sur les renseignements personnels les concernant, et si oui, comment faire pour y arriver. Les sujets suivants seront matière à discussion :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>• Quelle est la nature des données recueillies et qui est responsable de leur collecte?</i><i>• De quelle façon doit-on protéger l'intérêt du public?</i><i>• Qui décidera des règles (ou les établira) en matière d'utilisation et d'exploitation des données, sur le plan commercial et autre?</i><i>• Quels organismes de surveillance devraient se charger du respect de la vie privée en l'occurrence?</i><i>• La « fiducie des données » (data trust) proposée – qui permettrait le stockage des données et l'établissement de règles régissant leur utilisation – serait-elle une bonne solution?</i>

Modératrice : **Roxanne Davis**, Carbert Waite LLP
(Calgary, Alb.)

Conférencières : **Alexis Kerr**, Norton Rose Fulbright Canada LLP (Vancouver, C.-B.)
Christine Mainville, Henein Hutchison LLP (Toronto, Ont.)

Modérateur : **David Young**, David Young Law (Toronto, Ont.)

Conférenciers : **Chantal Bernier**, Dentons Canada LLP (Ottawa, Ont.)
David Fraser, McInnes Cooper LLP (Halifax, N.-É.)
Brenda McPhail, Association Canadienne des Libertés Civiles (Toronto, Ont.)

15 h – 15 h 15 PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS | Foyer Drawing

SYMPORIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

15 h 15 – 16 h 15 **SÉANCES SIMULTANÉES**

SÉANCE 2.1 : LE POINT SUR LES LITIGES EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'INFORMATION	SÉANCE 2.2 : MÉGADONNÉES; VIE PRIVÉE ET PARTI PRIS EN ANALYTIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Salle Drawing	Salle MacDonald
<p><i>La présente séance examinera les décisions importantes rendues au cours de la dernière année en matière de droit de l'accès à l'information par les tribunaux et les organismes de réglementation, à l'échelle provinciale et fédérale. Nous aborderons, entre autres, l'arrêt rendu récemment par la Cour suprême qui confirme que les dossiers de facturation des médecins ne sont pas des renseignements personnels, ainsi que le règlement d'un litige qui s'est étendu sur dix ans et qui vient élucider l'interaction entre la primauté de l'intérêt public prévue sous le régime des lois ontariennes sur l'accès à l'information et l'exception liée à l'application de la loi en vertu de ces mêmes lois.</i></p>	<p><i>Avec l'évolution des mégadonnées et de l'intelligence artificielle, il est plus que jamais crucial de réfléchir aux répercussions de la prise de décisions sans supervision humaine directe. Considérant qu'en soi, la pratique de la médecine consiste depuis toujours à recueillir le plus de données possible sur la santé du patient puis à prendre des décisions en fonction de cette information, notre groupe de discussion fera plein feu sur la médecine de précision, qui s'appuie sur la génomique, et sur ses implications sur le plan de la vie privée.</i></p>
<p>Modérateur : Lorne Randa, Brownlee LLP (Edmonton, Alb.)</p>	<p>Modérateur : Howard Simkowitz, L'Institut ontarien de recherche sur le cancer (Toronto, Ont.)</p>
<p>Conférencier : David Goodis, Commissaire adjoint, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (Toronto, Ont.)</p>	<p>Conférenciers : Aaron Goldman, DNALabs Canada Inc (Toronto, Ont.) Ian Kerr, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)</p>

SYMPORIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

16 h 30 – 17 h 30 **SÉANCES SIMULTANÉES**

SÉANCE 3.1 : ASPECTS FONDAMENTAUX DE L'ACCÈS À L'INFORMATION : FEUILLE DE ROUTE POUR EXPLORER LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE AU CANADA Salle Drawing	SÉANCE 3.2 : VÉRIFICATION À L'INTERNE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES Salle MacDonald
<p><i>Réduite à sa plus simple expression, la réglementation canadienne sur la protection de la vie privée semble bien élémentaire : il suffit de suivre dix grands principes. Mais sous ces dehors se cache une réalité aussi intéressante que complexe, et c'est pourquoi nous avons invité des avocats et avocates issus de domaines variés pour vous donner un « cours 101 » comme vous n'en trouverez nulle part ailleurs. Cette séance d'exploration en accéléré vous montrera comment s'y retrouver dans toutes les sources de droit de la vie privée au pays et comment comprendre les liens qui les unissent. Pensez notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• à la Charte;• aux lois fédérale et provinciales encadrant les secteurs publics et privés;• aux lois sur la confidentialité des renseignements sur la santé;• à la common law (avec les délits qu'elle prévoit) et au droit civil;• au droit du travail et de l'emploi;• aux obligations d'avis en matière de cybersécurité;• à toute autre loi d'importance traitant du sujet, comme la Loi canadienne anti-pourriel et les Règles sur les télécommunications non sollicitées. <p><i>Il sera aussi question du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et de ses répercussions pour les organismes canadiens. Que vous soyez néophyte, ou blanchi sous le harnais dans un sous-domaine précis, cette exploration du macrocosme du droit de la vie privée est un exercice précieux à ne pas manquer.</i></p> <p>Modératrice : Caroline Deschênes, Langlois Avocats LLP (Montréal, QC)</p> <p>Conférenciers : Shaun Brown, nNovation LLP (Ottawa, Ont.) Christopher Ferguson, Fasken (Toronto, Ont.)</p>	<p><i>Représentant une variété de secteurs et d'industries, chacun ayant ses propres contraintes et complexités, le groupe de discussion fournira des conseils pratiques sur la manière de mener une vérification efficace de la protection des renseignements personnels et se penchera sur les bienfaits pour une organisation et son programme de confidentialité d'employer une fonction de contrôle interne. Il traitera de toute une palette de sujets :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• vérifications;• surveillance et mise à l'essai en continu des politiques et procédures d'un point de vue organisationnel;• utilisation des outils et des cadres existants;• communication de l'information. <p>Modératrice : Sara Azargive, Metrolinx (Toronto, Ont.)</p> <p>Conférencières : Amanda Maltby, Postes Canada (Ottawa, Ont.) Nyranne Martin, Hôpital d'Ottawa (Ottawa, Ont.) Joann Sochor, Sun Life (Toronto, Ont.)</p>

17h30 – 19h

RÉCEPTION DE RÉSEAUTAGE | Foyer Drawing

Commandité par



SYMPORIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

SAMEDI 19 OCTOBRE 2019

8 h 30 – 9 h PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL | Foyer Drawing

9 h – 9 h 45 SÉANCES SIMULTANÉES

SÉANCE 4.1 : ACCÈS À L'INFORMATION, OBLIGATION DE DOCUMENTER ET SUPPRESSION DE RENSEIGNEMENTS Salle Drawing	SÉANCE 4.2 : PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU QUÉBEC Salle MacDonald
<p><i>Se doter de solides règles et pratiques en matière d'information peut, entre autres choses, favoriser l'ouverture, la responsabilisation, et une application sans heurt des lois sur la liberté d'information. Cela n'implique pas pour autant que chaque petite chose doive être consignée, ou que chaque donnée soit conservée indéfiniment.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Quelles politiques, procédures, structures et exigences techniques les gouvernements devraient-ils établir?</i>• <i>Qui devrait surveiller le tout?</i>• <i>Quelles leçons peut-on tirer de ce qui s'est fait dernièrement en Colombie-Britannique?</i>	<p><i>La Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec a été la première loi du genre à encadrer le secteur privé au Canada, et ce près d'une décennie avant la LPRPDE ou les lois sur la protection des renseignements personnels de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Nos experts tenteront de démythifier pour vous la Loi québécoise en en présentant les grandes différences et similitudes avec ses pendants du reste du Canada. Ils traiteront aussi des problèmes de conformité que rencontrent les entreprises d'ailleurs au pays, comme la notion de consentement et l'absence de certaines exceptions à ce sujet qui sont présentes dans les autres lois, et aborderont certaines particularités du régime québécois, comme sa réglementation des bases de données biométriques. Enfin, ils discuteront des récents appels à la modernisation de la Loi, faits entre autres à la lumière des derniers développements mondiaux comme l'adoption du RGPD, sans oublier l'examen qui est actuellement mené en ce sens.</i></p>

Modératrice : **Alexis Kerr**, Norton Rose Fulbright Canada LLP (Vancouver, C.-B.)

Conférenciers : **Allison Knight**, Commissariat à l'information du Canada (Gatineau, QC)
David Loukidelis, Q.C., David Loukidelis QC Law Corporation (Edmonton, Alb.)

Modérateur : **Raymond Doray (invité)**, Lavery Avocats (Montréal, QC)

Conférenciers : **Caroline Deschênes**, Langlois Avocats LLP (Montréal, QC)
François Joli-Cœur, Borden Ladner Gervais LLP (Montréal, QC)

9 h 45 – 10 h PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS | Foyer Drawing

SYMPORIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

10 h – 11 h 30

LE POINT DE VUE DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION | Salle Drawing

Point saillant de chaque symposium, ce groupe de discussion offrira un débat avec des représentants d'organismes de réglementation de diverses régions du pays, abordant les principaux enjeux en matière de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information.

Modérateur : **Lorne Randa**, Brownlee LLP (*Edmonton, Alb.*)

Conférenciers : **Jill Clayton**, Commissaire, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta (*Edmonton, Alb.*)

David Goodis, Commissaire adjoint, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (*Toronto, Ont.*)

Michael Harvey, Commissaire, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour Terre-Neuve-et-Labrador (*St-John's, T.-N.-L.*)

Brent Homan, Sous-commissaire, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (*Ottawa, Ont.*)

Caroline Maynard, Commissaire, Commissariat à l'information du Canada (*Gatineau, Qc*)

Michael McEvoy, Commissaire, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour la Colombie-Britannique (*Vancouver, C.-B.*)

11 h 30 – 12 h

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE ET FIN DU SYMPOSIUM | Salle Drawing

La personne qui occupera la présidence de la section nationale pour le prochain mandat fera un retour sur l'année passée et présentera un aperçu de l'année à venir. En guise de clôture du symposium, les coprésidents feront de brèves allocutions portant sur les principaux enjeux et thèmes qui en sont tirés.

Présidente

de la section : **Alexis Kerr**, Norton Rose Fulbright Canada LLP (*Vancouver, C.-B.*)

Coprésidents : **David Elder**, Stikeman Elliott (*Ottawa, Ont.*)

Howard Simkowitz, Institut ontarien de recherche sur le cancer (*Toronto, Ont.*)